LES CONFINS.COM

www.lesconfins.com

PHENOMENE OVNI
DOSSIER N°11.

LES TRIANGLES DE CRAPONNE.

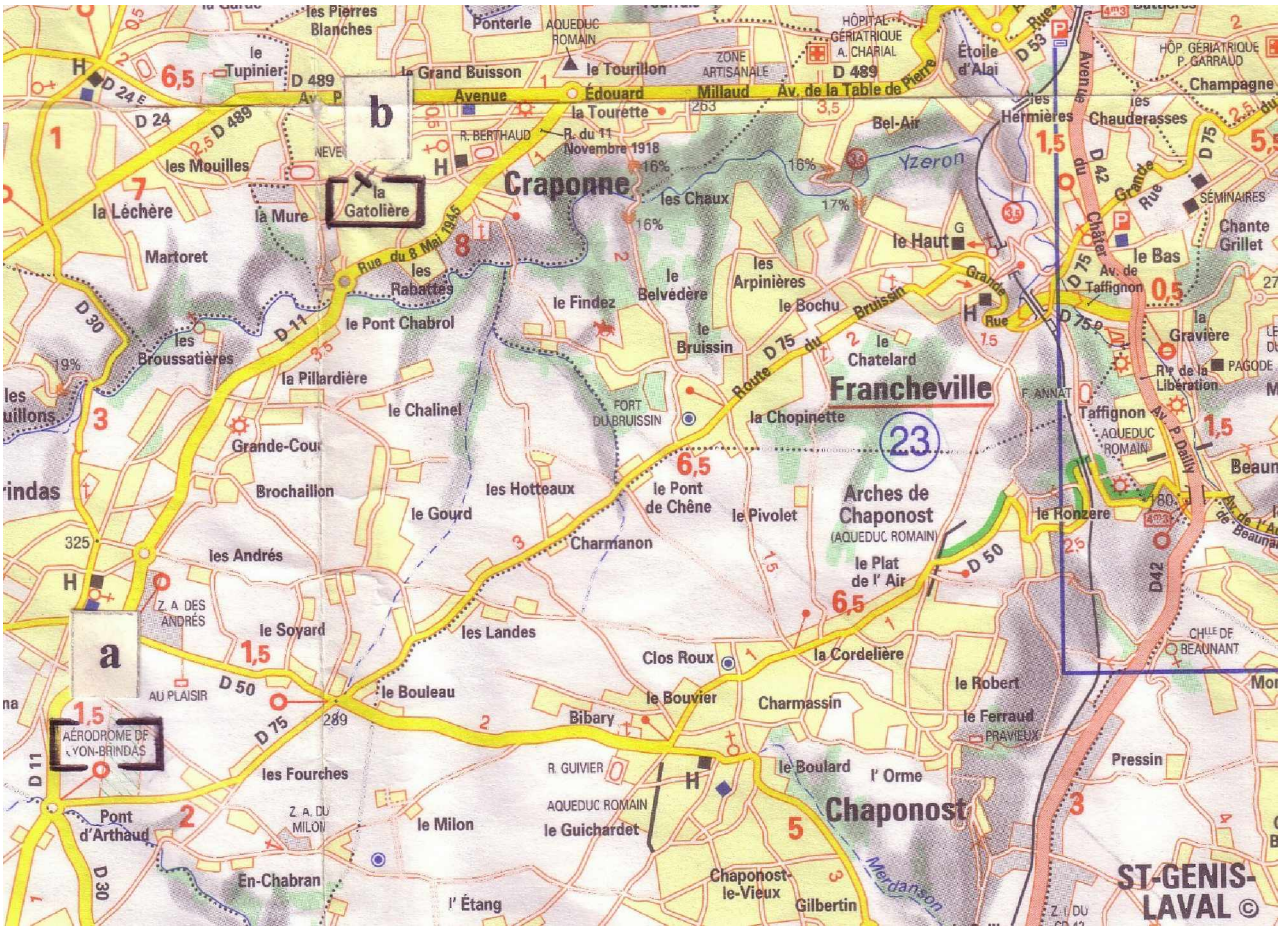

Ci-dessus : la région de l'ouest lyonnais où se sont déroulées les observations de l'aéroclub de Brindas (sur la carte en bas à gauche « a »), et de Craponne (sur la carte en haut « b »). Le cas de Brindas est exposé dans notre Dossier Ovni N°7 : http://www.lesconfins.com/triangle.pdf (IMMENSE TRIANGLE, fichier PDF). Nous constatons que ces deux lieux d'observations situés dans l'ouest lyonnais sont séparés de quelques kilomètres seulement. La ville de Lyon, qui n'est pas visible sur cette carte, est située en haut à droite.

1) Une banale soirée entre copains.

Fin juin 1997 (ou peut-être début juillet, la date de l'observation reste imprécise à quelques jours près), quatre jeunes gens furent témoins (entre 22h et 23h environ) d'un phénomène étrange dans le ciel de Craponne (localité située dans l'ouest lyonnais, voir carte ci-dessus). En cette belle nuit d'été, le ciel était parfaitement dégagé et il n'y avait ni nuage, ni souffle de vent. Quand à la lune, elle ne semble pas avoir été observée par les témoins. Seule la voûte

céleste avec ses milliers d'étoiles s'étendait à l'infini au-dessus des maisons. En cette période de vacances scolaires, les conditions étaient idéales pour discuter entre amis et profiter de la fraîcheur du soir assis nonchalamment sous un réverbère devant un lotissement de pavillons. Les quatre jeunes gens n'étaient pas de vrais amis mais de simples copains qui essayaient de « tuer le temps » (selon leur propre expression) comme ils pouvaient. Après cette mémorable soirée de 1997, ils m'ont tous confirmé qu'ils n'avaient pas cherché à se réunir à nouveau pour discuter de ce qu'ils avaient vu. Une première constatation s'impose en ce qui concerne cette troublante observation : les récits des quatre témoins comportent des divergences importantes entre eux, et cela, malgré le fait que l'observation ai été faite, d'un même lieu, au même moment, et dans des conditions extérieures identiques (voir « figure C », ci-dessous). Par contre, un certain nombre d'informations présentes dans les récits sont suffisamment convergentes pour que l'on puisse admettre, malgré tout, que ces jeunes gens ont vu dans le ciel de Craponne un phénomène inexpliqué. Mais qu'ont-ils vu au juste ?

2) Le témoignage de Franck R.

Franck (16 ans en 1997 - étudiant) dit qu'il a vu passer au-dessus du groupe, trois lumières blanches formant un triangle isocèle. Puis, quelques minutes plus tard, un second triangle apparemment identique au premier a suivi la même trajectoire. Les deux triangles se déplaçaient dans la même direction (voir « figure C », ci-dessous), sensiblement à la même hauteur et à la même vitesse. Franck dit n'avoir entendu aucun son anormal ni n'avoir ressenti aucune sensation inhabituelle. Il affirme que les trois lumières blanches n'étaient pas reliées entre elles par une masse porteuse ni par aucune structure solide. Bien que ne paraissant pas solidaires les unes des autres les lumières se déplaçaient dans le ciel d'une façon parfaitement synchronisée.

3) Le témoignage de Céline P.

Céline P. (16 ans en 1997 - étudiante) confirme l'observation de Franck. Elle dit avoir vu deux triangles formés de trois lumières, survoler le groupe d'amis. Elle estime le temps écoulé entre les deux passages à 10 minutes environ. Cependant, son témoignage diverge du précédent (Franck) dans la mesure où les triangles qu'elle a observé étaient formés par deux lumières à chaque sommet : une lumière rouge, et une autre dont elle ne se souvient plus de la couleur. Comme Franck, elle ne remarqua ni masse porteuse, ni aucune structure solide entre les feux colorés. Elle précisa que les deux triangles se déplaçaient lentement, silencieusement, à faible altitude et dans la même direction (voir « figure C » ci-dessous). Elle pense qu'ils devaient être plus grands qu'un avion de ligne ordinaire. A propos d'avions, il faut noter que le ciel de Craponne est très souvent traversé par des avions de ligne qui se dirigent vers l'aéroport de Lyon Satolas (rebaptisé en l'an 2000, Lyon Saint-Exupéry), ou en proviennent. Céline n'enregistra aucune sensation particulière, mais elle entendit comme un souffle semblable à une « respiration » (selon ses propres termes), au moment où les triangles passèrent au-dessus d'elle.

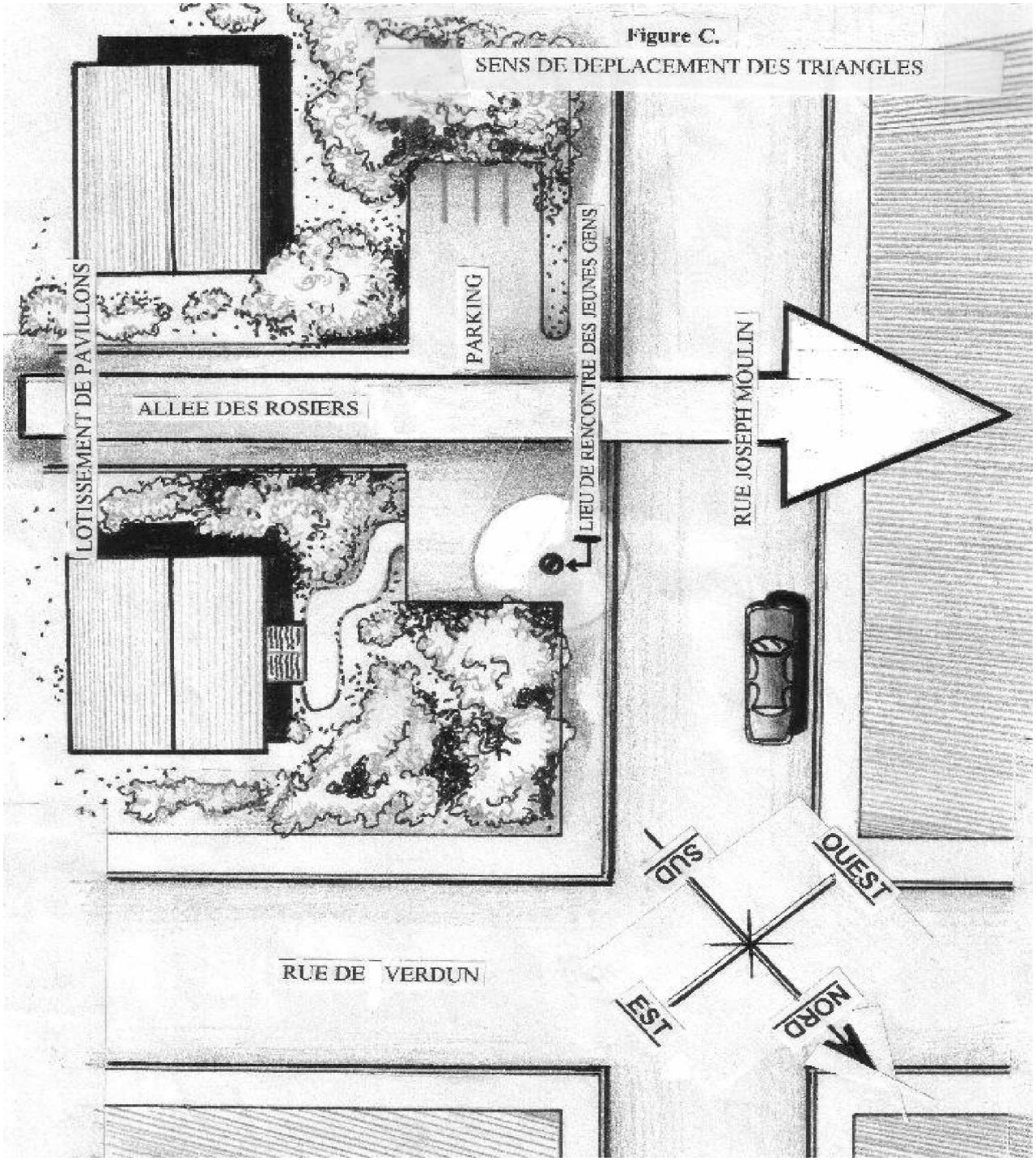

Ci-dessus : « figure C ». Reconstitution graphique en vue aérienne du lieu de l'observation, ainsi que du sens de déplacement des triangles (flèche de gauche à droite) . Le point central marque l'endroit où étaient situés les témoins au moment de l'observation (illustration Daniel Robin).

4) Le témoignage de Julie B.

Julie (15 ans en 1997 - étudiante) expose une version de l'observation quelque peu différente de celles des deux témoins précédents (Franck et Céline). Elle déclare avoir vu quatre points blancs disposés en forme de losange. Ces points évoluaient à une altitude de 50 mètres environ dans la même direction que celle indiquée par Franck et Céline. Elle confirme que le ciel était noir et sans Lune. Comme Franck et Céline, elle a vu passer deux fois le même « objet » à une quinzaine de minutes d'intervalle. Remarque importante : les deux « objets » sont apparus subitement, « comme une lampe qu'on éclaire » précisera-t-elle. Contrairement à ses amis, elle est persuadée que les points blancs étaient reliés entre eux par une sorte de « matière solide ». Elle se souvient aussi d'un son particulier, une sorte de curieuse et indéfinissable « sensation d'aspiration » qui accompagnait le passage des deux « objets ». C'était « un peu comme si l'air était aspiré », dira-t-elle. Chaque passage des quatre points blancs dura en moyenne entre deux et trois minutes. Julie est certaine que ces « objets » n'étaient ni des avions, ni des hélicoptères. Elle n'a pas eu peur pendant l'observation, mais elle reconnaît que son entourage immédiat (parents et amis) est resté incrédule lorsqu'elle a révélé ce qu'elle avait vu. Avant ce fameux soir Julie ne se préoccupait pas du tout d'ovnis. Elle menait sans histoire sa vie d'étudiante.

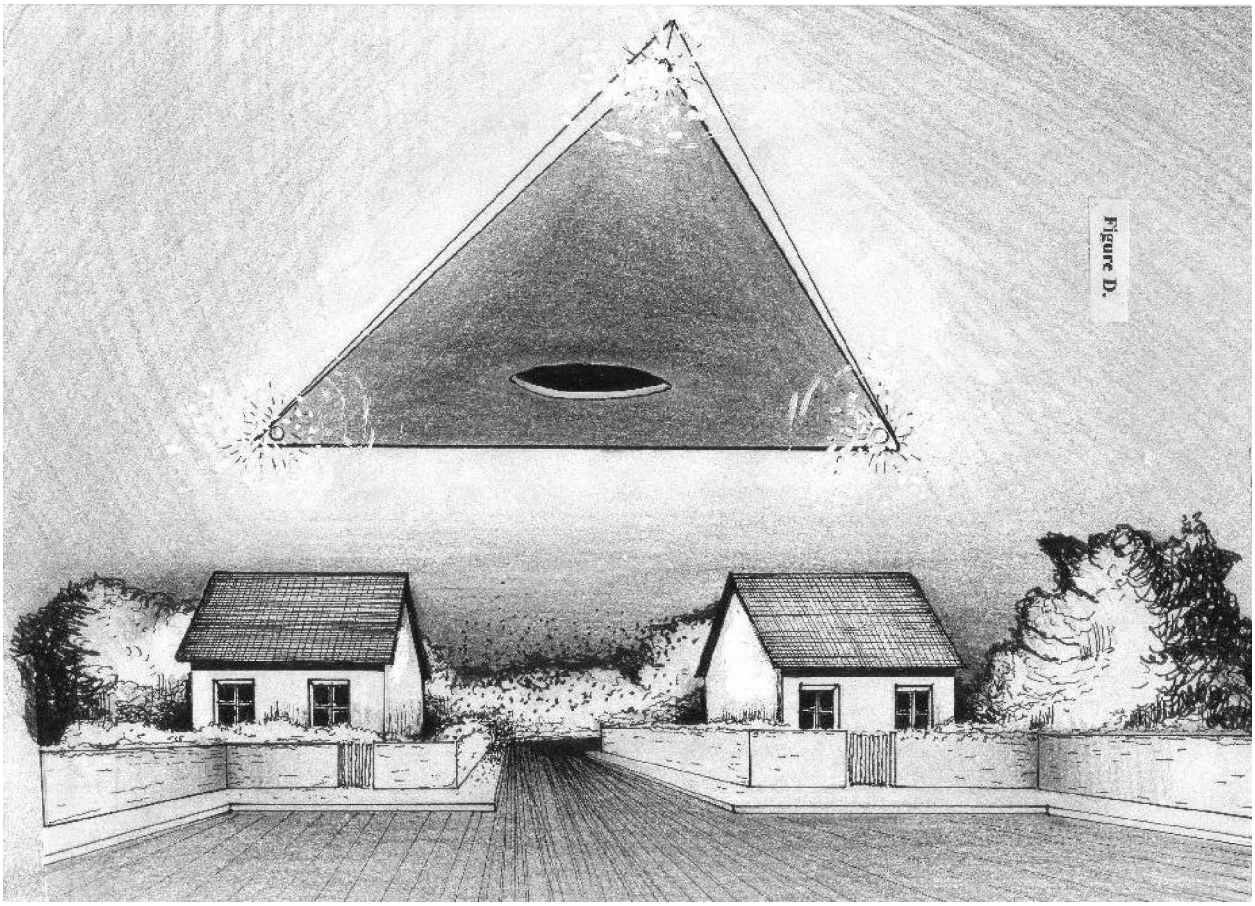

Ci-dessus : « figure D ». Reconstitution graphique du triangle observé au-dessus de l'entrée de l'Allée des Rosiers. Selon les témoins l'objet était aussi large que la distance séparant les extrémités des deux maisons situées de part et d'autre de l'entrée de l'Allée des Rosiers, soit 30 mètres au maximum (illustration Daniel Robin).

5) Le témoignage de Tony B.

De tous les témoignages recueillis concernant le cas de Craponne, celui de Tony B (15 ans en 1997 - étudiant) est sans conteste le plus riche et le plus impressionnant. Il se distingue nettement des trois autres par la précision des détails fournis et par le très haut degré d'étrangeté de la scène décrite. Interrogé plusieurs fois sur de longues périodes de temps, le témoignage de Tony n'a pas varié sur l'essentiel. Il affirme avoir vu deux immenses triangles (triangles isocèles) passer successivement au-dessus des deux maisons bordant l'entrée de l'Allée des Rosiers (voir « figure C », ci-dessus). Tony pu observer très distinctement les deux immenses triangles et fournir ainsi des détails très précis. C'est en fonction de leurs positions par rapport aux deux maison situées de part et d'autre de l'entrée du lotissement pavillonnaire que j'ai pu estimer la base des triangles entre 25 et 30 mètres. En ce qui concerne la longueur totale des engins, Tony la situe entre 40 et 50 mètres. Les deux pavillons nous ont donc fournis de précieux points de repère pour tenter de définir des ordres de grandeur (voir « figure D », ci-dessus).

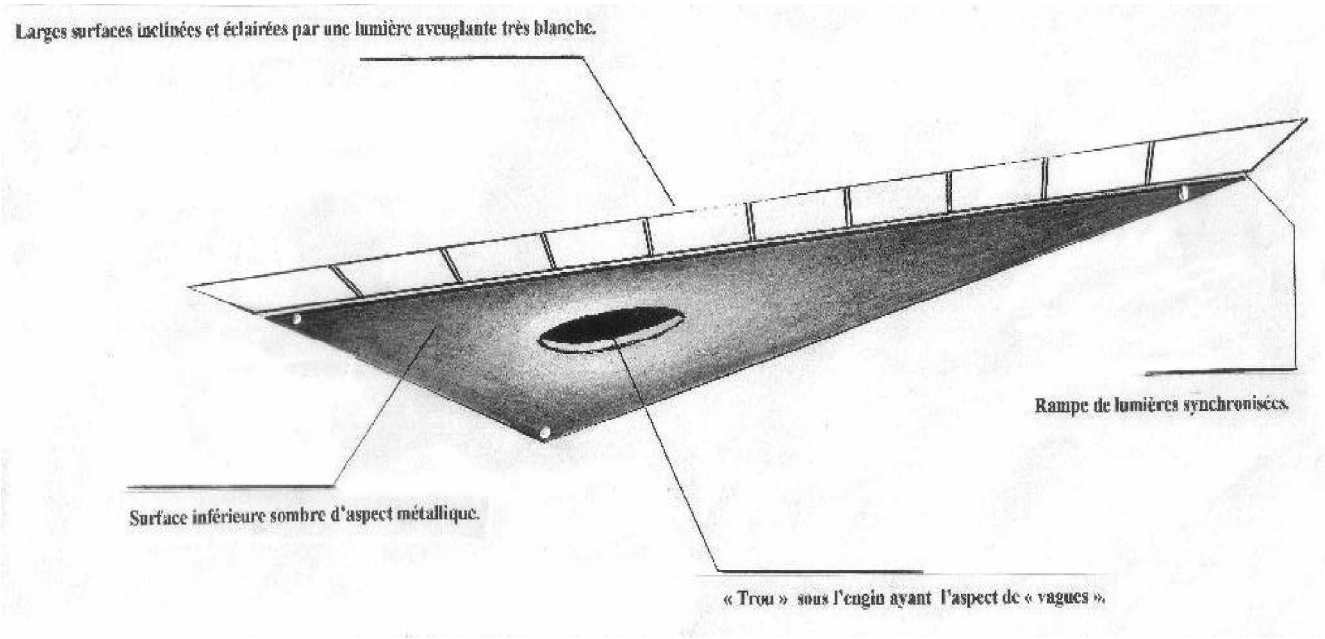

Ci-dessus : « figure E ». Reconstitution graphique du témoignage de Tony B. Légende de la figure : En haut : « Larges surfaces inclinées et éclairées par une lumière aveuglante très blanche ». En bas à gauche : « Surface inférieure sombre d'aspect métallique ». En bas au centre : « Trou sous l'engin ayant l'aspect de vagues ». A droite en haut : « Rampe de lumières synchronisées » (illustration Daniel Robin).

6) Des masses sombres, puissantes, et massives.

Les gigantesques triangles semblaient « planer sans effort », dira Tony. Il ne les a pas vu arriver comme l'on peut voir s'approcher un avion dans le ciel, par exemple. Au contraire, ils sont apparus subitement, comme s'ils s'étaient matérialisés sur place. Le premier triangle est passé à environ 20 mètres à la verticale des deux maisons, le second, un peu plus haut semble-t-il. La surface inférieure des triangles était sombre, massive, presque noire et semblait faite

d'une matière métallique très dure. Une formidable impression de puissance se dégageait des engins. Au niveau de l'épaisseur des triangles Tony put distinguer de grandes surfaces éclairées, très blanches, ressemblant à de vastes baies vitrées. La lumière émise par ces surfaces éclairées était semblable à celle d'une lampe halogène. Les triangles étaient taillés en biseau, de sorte que la surface de la partie supérieure était plus large que la surface de la partie inférieure (voir « figure E », ci-dessus). A la limite inférieure de chacun des triangles, c'est-à-dire à la base des baies vitrées, une sorte de « néon » produisait des lumières colorées synchronisées. Décrire exactement l'aspect de ce « néon » fut un exercice difficile pour Tony parce qu'il ne parvenait pas à trouver un type d'éclairage équivalent dans son environnement. Un détail très bizarre fut observé sous les deux engins. A la surface inférieure des triangles apparaissait un large « trou » circulaire (estimé entre 4 et 5 mètres de diamètre environ), dans lequel une matière noire avec des reflets bleus se mouvait. Le mouvement de cette matière noire ressemblait à celui des « vagues » qui agitent la surface d'un plan d'eau. Ce détail insolite intrigua beaucoup Tony qui comparera cette matière noire à une sorte de liquide ou de gaz très dense « recouvert d'une pellicule d'hydrocarbure », précisera-t-il. Un autre point important de l'observation était le silence étrange qui couvrait tous les bruits habituels de la ville. Lorsque les triangles survolèrent les jeunes gens, ils n'entendirent plus ni aboiement de chien, ni bruit de moteur, ni aucun murmure de la ville. Le silence était presque total. Seul parvint aux oreilles de Tony une sorte de « bourdonnement / sifflement », qu'il rapprochera du bourdonnement d'un essaim de guêpes. Le sens de déplacement des deux triangles était le même que celui décrit par les trois autres témoins. Ils s'évanouirent brusquement dans la nuit, au-dessus des jardins situés de l'autre côté de la rue Joseph Moulin.

7) Pas de répercussion notable chez les témoins.

Pendant tout le temps de l'observation des deux triangles, les témoins n'ont jamais cédé à la panique. Aucune perte de conscience n'a été signalée, ni aucun « missing time » ou « temps manquant » (perte de temps inexplicable). Plus que la peur, ce fut l'étonnement qui s'empara des jeunes gens à la vue de ce phénomène inconnu. L'observation ne semble pas avoir généré de perturbations psychologiques notables, comme par exemple : des troubles du sommeil, des maux de tête, une apathie inexplicable, une dépression nerveuse, des obsessions, etc.. A l'unanimité, ils avouèrent que l'entourage proche ne manifesta aucun intérêt pour ce qu'ils avaient vu, et resta parfaitement incrédule à l'audition de leurs récits. Aucun des témoins ne chercha à faire de la publicité autour de cette affaire, et il fut même difficile de les faire sortir de leur réserve pour raconter leur expérience.

8) Perceptions discordantes d'un même phénomène.

Lors de mon enquête, un des faits qui m'intrigua le plus, c'était l'écart entre les descriptions denses et riches de Tony, et celles des trois autres témoins. Tout ce passait comme si Tony avait vu une « réalité » qui demeura imperceptible aux autres. A moins d'admettre que Tony ait menti, ce qui me paraît peu probable, cet écart entre les faits observés reste mystérieux. Mais il ne faut jamais perdre de vue qu'en ufologie l'incroyable et l'improbable sont presque toujours la règle. Les ovnis se moquent bien de ce que nous considérons comme étant des faits raisonnables qui devraient se plier à notre vision de la réalité. Il est admis, aujourd'hui, que les manifestations technologiques d'une civilisation extraterrestre très évoluée (dans l'hypothèse où le phénomène ovni serait d'origine extraterrestre) risquent de nous paraître carrément « magiques » comparées à nos propres réalisations technologiques. Cela veut dire qu'il faut s'attendre, dans bien des cas, à être confronté à des récits incompréhensibles, voir absurdes (selon nos critères terriens habituels), lorsque l'on interroge les témoins d'une

observation. De toute façon, le mieux (dans tous les cas), c'est d'enregistrer les informations sans se poser trop de questions. L'important, dans un premier temps, c'est de tout noter et de tout consigner. Le travail d'analyse et de comparaison viendra forcément plus tard. Comme dans une enquête policière, il faut engranger le maximum de faits et d'indices, avant d'effectuer des rapprochements et de tirer des conclusions. L'insolite, l'incongru, l'impensable, ne doivent pas rebuter, car il faut constamment avoir à l'esprit qu'en ufologie tout est possible à tout moment.

9) Comparaison avec l'affaire de Brindas.

De ce point de vue, le cas de Craponne est exemplaire. Comment expliquez, en effet, que quatre personnes situées dans les mêmes conditions d'observation ne soient pas en mesure de percevoir la même chose ? La question est posée, mais je n'ai pas de réponse à fournir pour expliquer cette énigme. Pourtant, le lecteur aura sans doute remarqué des similitudes entre les descriptions de l'observation de l'aérodrome de Brindas (PHENOMENE OVNI - Dossier n°7 - adresse Internet : http://www.lesconfins.com/triangle.pdf, et les descriptions des deux premiers témoins (Franck R. et Céline P.) rapportées dans celle de Craponne. Dans les deux cas, les témoins n'ont vu que trois lumières, ou trois « feux », délimitant une surface triangulaire. D'un coté, **9** témoins (aéroclub de Brindas) + **2** témoins de l'autre (Craponne), cela fait un total de **11** témoins au total qui disent avoir vu la même chose. Onze témoins pour un même phénomène, ce n'est pas un chiffre négligeable. Seules deux personnes prétendent avoir observé une « masse solide » entre les trois points lumineux. Alors qui croire ?

10) L'hyper-physique des ovnis.

Précisons immédiatement que notre tâche ne consiste ni à croire, ni à ne pas croire. Elle se résume simplement à écouter. L'ufologie nous oblige, parfois, à sortir de la logique binaire classique (logique binaire ordinaire valable dans les situations ordinaires) qui dit que : soit une chose est vraie soit elle est fausse, soit elle est blanche soit elle est noire, soit elle est matérielle soit elle est immatérielle, soit nous la voyons soit nous ne la voyons pas, soit elle est transparente soit elle est matérielle et opaque. Dans cette logique, il n'y a pas d'autres choix possible. Si la logique binaire est simple, claire et rassurante pour nous, rien ne nous dit, en revanche, qu'elle soit toujours vraie lorsqu'il s'agit du phénomène ovni. La physique moderne n'est pas encore capable de concevoir des objets macroscopiques (de plusieurs dizaines de mètres par exemple) dont la « matière » aurait des propriétés contradictoires comme celles qui sont suggérées par le phénomène ovni. Seuls, d'après notre physique, les constituants ultimes de l'univers subatomique (électrons et photons) sont susceptibles de posséder des états ondulatoires ou corpusculaires apparemment inconciliables entre eux. Pourtant, il y a fort à parier, que la physique (ou plutôt l'hyper-physique) utilisée par les ovnis, soit extraordinairement plus vaste et plus complexe que notre physique actuelle (2009). Dans ce cas, l'hyper-physique en question doit être en mesure de mettre à profit des propriétés si subtiles de la matière, qu'il nous faudra, sans aucun doute, beaucoup de temps avant de pouvoir les maîtriser. Mais comme le suggère ironiquement Pierre GUERIN dans sont testament ufologique* : « rien ne prouve que les circuits neuroniques de notre cerveau soient assez performants pour nous permettre d'accéder à un tel niveau de connaissances », et de comprendre les principes de l'hyper-physique utilisée par les ovnis.

** Asrophysicien à l'institut d'astrophysique du C.N.R.S, Pierre GUERIN fut aussi un pionnier de l'ufologie française. Avec sa dernière œuvre, « **O.V.N.I**, les mécanismes d'une désinformation », il livre au public les conclusions de plus d'un demi-siècle de recherches.*

11) Pure hypothèse.

C'est en lisant et relisant les témoignages des observations de Craponne et de Brindas, qu'une idée m'a soudain traversé l'esprit. Et, si la mystérieuse « matière noire » en mouvement, vue par Tony sous les deux triangles de Craponne, était une sorte de « manteau fluide » constitué d'une matière très exotique, capable de recouvrir entièrement le vaisseau et de le rendre ainsi quasiment invisible la nuit. Une des propriétés de cette « matière noire » fluide serait alors sa capacité à créer (en se déployant autour du vaisseau) une image virtuelle parfaite de la voûte céleste. Pour un observateur terrestre le vaisseau se confondrait donc avec le ciel, et le camouflage serait parfait.

Ci-dessus : Reconstitution d'une observation diurne d'un ovni triangulaire dans le Kentucky (USA), en avril 2002. Cette observation comporte des points de similitudes avec les observations de Craponne et de Brindas (source Internet : http://ovnismace.unblog.fr/2007/04/29/ovni-triange-au-kentucky-en-avril-2002/).

Daniel Robin
Avril 2009.

Une enquête de l'association lyonnaise
OVNI INVESTIGATION.